

RCS : EVREUX  
Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00669  
Numéro SIREN : 518 712 898  
Nom ou dénomination : 2GMNP

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2020 sous le numéro de dépôt 3735

# Greffe du tribunal de commerce d'Evreux



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 19/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/3735

### Déposant :

Nom/dénomination : 2GMNP

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 518 712 898

N° gestion : 2015 B 00669



SAISI le  
12 AOUT 2020  
Par 3735

**Expert-Comptable**

17 allée Louise Labé  
75019 PARIS

TEL 01 42 38 13 26  
TEL 01 42 38 20 77  
FAX 01 42 38 22 05

[briol.jean-pierre@wanadoo.fr](mailto:briol.jean-pierre@wanadoo.fr)

**SAS 2GMNP  
BOULANGERIE PATISSERIE**

**115 PLACE DE VERDUN  
27130 VERNEUIL SUR AVRE  
BILAN AU 31.12.2019**

**EXERCICE DU 01,01,2019 AU 31,12,2019**



*[Signature]*

**Jean-Pierre BRIOL**  
**Expert-comptable**  
**17, allée Louise Labé**  
**75019 PARIS**

Tél : 01.42.38.13.26

01.42.38.20.77

Fax : 01.42.38.22.05

Mail : briol.jean-pierre@wanadoo.fr

**SAS 2GMNP**  
**BOULANGERIE PATISSERIE**  
**115 PLACE DE VERDUN**  
**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

Les présents comptes arrêtés au 31.12.2019 ont été établis suivant les normes et avec les diligences de contrôle, de cohérence et de vraisemblance appliquées par notre cabinet, dans un double but. Le premier consistant en l'établissement des déclarations fiscales et sociales, le second consistant à tirer de la gestion constatée sur lesdits comptes d'éventuelles améliorations pour le futur.

Comme prévu par l'ordonnance 2014-86 du 30 janvier 2014 (J.O du 01/02/2014) suite à la loi du 2 janvier 2014 (J.O du 03/01/2014) et comme préconisé par l'Ordre des Experts-comptables pour votre niveau d'entreprise, c'est la méthode dite « abrégée ou simplifiée » qui a été utilisée (usage de 65 comptes au lieu de 200 ou 300). Cette méthode à l'avantage de donner à l'exploitant et à ses partenaires professionnels (avocats, banquiers, marchands de fonds...) une lecture plus facile des comptes dans la mesure où l'information est condensée (tout en étant rigoureusement exacte). La méthode dite « système de base » concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'Euros et avec plus de 20 salariés, et est inadaptée dans votre cas.

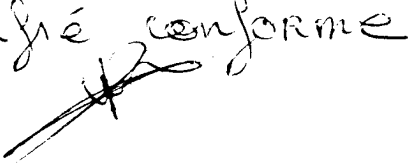
Les comptes ont été établis conformément aux obligations légales FEC (fichiers des écritures comptables).

Ces travaux ne constituent ni une certification des comptes, ni une mission d'audit mais la transcription comptable des éléments fournis par nos clients. Ils donnent une image précise et normalement exacte de l'entreprise.

**Les caractéristiques chiffrées :**

- Chiffre d'affaires TTC	348 624.84
- Chiffre d'affaires HT	328 310.00
- Résultat comptable	48 108.44
- Résultat fiscal	3 381.00
- Total Actif ou Passif	298 906.42

Fait à Paris, Le 09 mai 2020

*certifié conforme*  




**SAS 2GMNP**  
**Boulangerie-pâtisserie**  
**115 Place de Verdun**  
**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**BILAN AU 31,12,2019**

**ACTIF**

**ACTIF IMMOBILISE**

	<b>BRUT</b>	<b>Amortiss. ou provisions</b>	<b>Net</b>
Fonds commercial	215 000,00	0,00	215 000,00
Installations techniques mat. et out.	68 881,60	61 860,49	7 021,11
Installations générales, agencements	23 005,00	23 004,99	0,01
Matériels de transport	0,00	0,00	0,00
Matériels de bureau	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements versés	2 850,00	0,00	2 850,00
<b><u>TOTAL 1</u></b>	<b>309 736,60</b>	<b>84 865,48</b>	<b>224 871,12</b>

**ACTIF CIRCULANT**

Matières premières et marchandises H.T.	5 379,10
Titres de placements	22 050,00
Monsieur PIQUET	4 892,97
Clients	1 169,51
Impôt sur les sociétés (CICE)	3 325,00
Etat, tca déductibles	2 883,05
Engie	55,56
Banque	11 955,07
Caisse	21 315,68
Charges constatées d'avance	1 009,36
<b><u>TOTAL 2</u></b>	<b>74 035,30</b>

**TOTAL GENERAL 1 + 2**

**298 906,42**



*[Signature]*

SAS 2GMNP  
Boulangerie-pâtisserie  
115 Place de Verdun  
27130 VERNEUIL SUR AVRE

**BILAN AU 31,12,2019**

**PASSIF**

**CAPITAUX PROPRES**

Capital Social	7 500,00
Réserve facultative	147 765,88
Report à nouveau	-63 561,11
Réserve Légale	750,00
Résultat DU 01,01,2019 AU 31,12,2019	48 106,44

**TOTAL 1**

**140 561,21**

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

0,00

**TOTAL 2**

**0,00**

**DETTES (1)**

Emprunt	90 266,81
Fournisseurs	16 661,81
Fournisseurs BELLET équipement	2 151,00
Personnel, rémunérations dues	5 220,08
Etat, tca à décaisser	695,33
Charges à payer	43 350,18

**TOTAL 3**

**158 345,21**

**TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3**

**298 906,42**

(1) à + 1 an	57 534,92
(1) à - 1 an	100 810,29



SAS 2GMNP  
Boulangerie-pâtisserie  
115 Place de Verdun  
27130 VERNEUIL SUR AVRE

**TABLEAU DE RESULTAT**

DU 01,01,2019 AU 31,12,2019

<u>VENTES TTC</u>	348 624,84
TVA collectée	-20 314,00
<u>VENTES H.T.</u>	<u>328 310,84</u>
 <u>PRIX D'ACHAT H.T. DES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES VENDUES OU UTILISEES</u>	
voir détail des achats vendus ou utilisés sur annexe 1	-87 455,81
<u>MARGE BRUTE HT</u> {73,36%}	<u>240 855,03</u>
<u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION HT</u>	-190 342,34
voir détail des charges d'exploitation sur annexe 2	
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION HT</u>	<u>50 512,69</u>
<u>PRODUITS ET CHARGES DIVERS ( + et - )</u>	-2 406,25
<u>RESULTAT</u>	<u>48 106,44</u>

**SAS 2GMNP**  
**Boulangerie-pâtisserie**  
**115 Place de Verdun**  
**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**ANNEXE 1**

**PRIX D'ACHAT H.T. DES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES**  
**VENDUES OU UTILISEES**

	stock initial	- stock final	= variation	+ achats	- consom. personnelle	= totaux
Boulangerie	409,50	883,75	-474,25	29 829,97	720,00	28 635,72
Pâtisserie	3 401,61	3 446,90	-45,29	52 139,70	1 000,00	51 094,41
Revente 5,5 %	44,23	1 007,53	-963,30	5 051,07	265,00	3 822,77
Revente 20%	398,23	40,92	357,31	3 655,60	110,00	3 902,91
	<b>4 253,57</b>	<b>5 379,10</b>	<b>-1 125,53</b>	<b>90 676,34</b>	<b>2 095,00</b>	<b><u>87 455,81</u></b>



*[Handwritten signature]*

**SAS 2GMNP**  
**Boulangerie-pâtisserie**  
**115 Place de Verdun**  
**27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**ANNEXE 2**

**- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION HT**

<b>60</b>	Energie-Eau	15 670,16	29 938,17
	usage personnel	-810,00	
	Petit équipement	1 046,37	
	Emballages	13 887,28	
	Fournitures administratives	144,36	
<b>61</b>	Loyer	18 405,00	34 324,92
	usage personnel	-1 900,00	
	Location EPS	528,00	
	Entretien, documentation	7 501,28	
	Assurance	2 719,30	
	Leasing	7 071,34	
<b>62</b>	Honoraires Jean-Pierre BRIOL	8 715,00	12 388,34
	Téléphone	1 129,97	
	Services bancaires	1 758,49	
	Pourboires, transp.s/ achats, déplac.) cotisations, frais de recrutement )	784,88	
<b>63</b>	Contribution des entreprises	892,00	1 467,28
	Autres impôts	575,28	
<b>64</b>	Rémunérations *	83 912,34	105 380,49
	URSSAF (totalité)	27 416,00	
	AGRR RETRAITE (totalité)	8 742,00	
	AGRR PREVOYANCE (totalité)		
	AGRR MUTUELLE (totalité)	3 448,01	
	Aide Etat	-5 716,97	
	Retenues sur salaires	-14 630,49	
	Medecine du travail	249,60	
	Formation du personnel	1 960,00	
<b>681</b>	Dotation aux amortissements et provisions (charges d'exploitation)	6 843,14	6 843,14
	* Dont rémunération de Mr Piquet 6 085,00 €		
	* Dont rémunération de Mme Piquet 19 960,81€		
	<b>TOTAL</b>	<b>190 342,34</b>	<b>190 342,34</b>

ANNEXE 3

- PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Interêts	-1 900,13
Etat, impôt sur les sociétés	-507,00
Charges exceptionnelles	-0,72
Produits exceptionnels	1,60
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>-2 406,25</u></b>



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01/01/2019** Et clos le **31/12/2019** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe   
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case  Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée  
 Pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

<b>A IDENTIFICATION</b> : sas 2gmp 115 PLACE DE VERDUN Désignation, SIRET et adresse de la société : 27130 VERNEUIL SUR AVRE 51871289800031 l'ancienne adresse en cas de changement : Le téléphone :	Adresse du siège social  <b>B ACTIVITE</b> Activités exercées : <b>BOULANGERIE PATISSERIE</b> Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
---	--

### RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

FR SIRET **51871289800031**

### C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

<b>1. Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%*	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	<b>3 381</b>	Résultats net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
<b>2. Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables à 15 %	Plus-values à long terme imposables à 19 %	
Autres plus-values imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
<b>3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches</b>			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art.44 sexdecies) <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités Art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies) <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	PV exonérées relevant du taux à 15 %	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case)</b>			

### D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

### E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

### F - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration 2065)

Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration <input type="checkbox"/>	Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe <input type="checkbox"/>
Nom et adresse de l'entreprise du groupe désigné pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :	Nom et adresse de société tête de groupe :
N°ID. fiscale :	N°ID. fiscale :

### G - COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé : **CIEL COMPTA**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : <b>BRIOL JEAN PIERRE</b> <b>17 ALLEE LOUISE LABE</b> <b>75019 PARIS</b> Tél :	Nom et adresse du conseil :    Tél :
---	--

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : N° d'agrément du CGA :	Identité du déclarant : Date : <b>09052020</b> Lieu : <b>VERNEUIL SUR AVRE</b> Qualité et nom du signataire : <b>PIQUET MICKAEL</b> <b>PRESIDENT</b>
CGA <input type="checkbox"/> Viseur Conventionné <input type="checkbox"/> Tél :	

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la Base fiscale (cf. Les précisions portées sur la notice du formulaire n°2065-S0, à la rubrique « Nouveautés »)

© Logiciel MTA E





Désignation de l'entreprise **sas 2gmmp** Néant  \*  
 Adresse de l'entreprise **115 PLACE DE VERDUN** **27130 VERNEUIL SUR AVRE**  
 Numéro SIRET \* **5 1 8 7 1 2 8 9 8 0 0 3 1**  
 Durée de l'exercice en nombre de mois \* **12** Durée de l'exercice précédent \* **12**

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2019 Net 3	
<b>ACTIF</b>							
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	215 000	012		215 000
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	91 886	030	84 865	7 021
	Immobilisations financières * (1)		040	2 850	042		2 850
	<b>Total I (5)</b>		044	309 736	048	84 865	224 871
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	4 331	052		4 331
		Marchandises *	060	1 048	062		1 048
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 169	070		1 169
		Autres * (3)	072	11 157	074		11 157
	Valeurs mobilières de placement		080	22 050	082		22 050
	Disponibilités		084	33 271	086		33 271
	Charges constatées d'avance *		092	1 009	094		1 009
	<b>Total II</b>		096	74 035	098		74 035
<b>Total général (I + II)</b>		110	383 771	112	84 865	298 906	
<b>PASSIF</b>							
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *				120		7 500
	Ecart de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		750
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		132	147 766
	Report à nouveau				134		-63 561
	Résultat de l'exercice				136		48 106
	Provisions réglementées				140		
	<b>Total I</b>				142		140 561
	Provisions pour risques et charges				154		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées				156		90 267
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		18 813
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N : .....)			169		172	49 265
	Produits constatés d'avance				174		
<b>Total III</b>				176		158 345	
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		298 906	
<b>RENOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	100 810	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 239	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



*[Signature]*

2

## COMpte DE Résultat Simplifié DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies Abis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise sas 2gmp		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le 31/12/2019			
		018					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	11 743		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209			
				215			
				217			
		Services			218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	328 311	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	8 332		
	Variation de stock (marchandises)*			236	- 606		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	80 249		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	- 519		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : 7 071 - immobilier : )		242	46 713		
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	892		
	Rémunérations du personnel*			250	83 912		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	21 467		
	Dotations aux amortissements*			254	6 843		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	}	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		29 938	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	277 796	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	50 515		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)			
				294	1 900		
				Produits exceptionnels (IV)			
				290	1		
Charges exceptionnelles (VI)	}	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		1		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	507		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	48 108		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	48 108		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.MOT-SD)			324	507		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Écart des valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration)(art. 239 septies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes)			986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)			981	JBI (44. sexes A)			
ZRD (44. tend octies)			127	ZRR (44. quind octies)			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			991	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)			
ZFRANG (44. quat erd octies)			345	Investissements outre-mer			
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992	Zone de développement prioritaire			
Dont divers		Crédance due au report en arrière du déficit			346		350
		Dédution Exceptionnelles :	- art. 39 decies			655	
			- art. 39 decies A			643	
			- art. 39 decies B			645	
	- art. 39 decies C			647			
	- art. 39 decies D			648			
- Simulateur de conduite			641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	48 615	
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables: *			45 234	dont imputés sur le résultat :	360	
					45 234		

Clogiciel MTAE



Signature

3

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	215 000	402		404		406		406	215 000		
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	63 643	442	5 239	444		446		446	68 882		
	Installations générales agencements divers	450	23 005	452		454		456		456	23 005		
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
Immobilisations financières	480	2 850	482		484		486		486	2 850			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>304 498</b>	<b>492</b>	<b>5 239</b>	<b>494</b>		<b>496</b>		<b>309 737</b>			

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516	
	Constructions	520		522		524		526		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	58 484	532	3 376	534		536		536	61 860
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	19 538	542	3 467	544		546		546	23 005
	Matériel de transport	550		552		554		556		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566	
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>78 022</b>	<b>572</b>	<b>6 843</b>	<b>574</b>		<b>576</b>		<b>84 865</b>	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5
		6	7	8	9	10
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581
Plus-values taxables à 19% (1)			579		Régularisations	590
<b>TOTAL</b>					596	585
						587
						594
						595
						599

Géorgie LITAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



*[Signature]*

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A bis du Code général des impôts). Désignation de l'entreprise : **sas 2gmp** Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autres immobilisations corporelles	760		765	7			
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			<b>780</b>

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	45 234
Déficits imputés	983	45 234
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
<b>Total des déficits restant à reporter</b>	<b>870</b>	

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

**IV DIVERS**

Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	20 314
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	15 631
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	4 805
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Logiciel INTAE



## DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : sas 2gmnp		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Données en nombre de mois <input type="text" value="12"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel :	376		4.00
	Dont apprentis	657	1.00
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		4.00
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		348 625
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119		
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	<b>Total 1</b>	106	348 625
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	<b>Total 2</b>	144	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	121		88 581
Variation négative des stocks	145		1 125
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
	<b>Total 3</b>	152	89 706
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
	<b>Total 1 + Total 2 + Total 3</b>	137	258 919
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117		258 919
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	020		X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		348 629
Effectifs au sens de la CVAE	023		4.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026		
Période de référence	du	01012019	au
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des

**6** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 5 1 8 7 1 2 8 9 8 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE sas 2gmp

ADRESSE (voie) 115 PLACE DE VERDUN

CODE POSTAL 27130 VILLE VERNEUIL SUR AVRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

**I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) M Nom patronymique PIQUET Prénom(s) MICKAEL  
 Nom marital  % de détention 153.00 Nb de parts ou actions 51  
 Naissance : Date 03011979 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR  
 Adresse : N° 115 Voie PLACE DE VERDUN  
 Code Postal 27130 Commune VERNEUIL SUR AVRE Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique LEBOUC Prénom(s) GWENAELE  
 Nom marital PIQUET % de détention 147.00 Nb de parts ou actions 49  
 Naissance : Date 21051980 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR  
 Adresse : N° 115 Voie PLACE DE VERDUN  
 Code Postal 27130 Commune VERNEUIL SUR AVRE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

clogiciel WTAE



*[Handwritten signature]*

sas 2gmnp

Désignation de l'entreprise

31/12/2019

et Date de clôture de l'exercice

J – DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

K – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	71 867
MVLT imposées à 15 %	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputées sur les PVL de l'exercice MVLT réalisées au cours de l'exercice MVLT restant à reporter	

ARRIVE AU TRIBUNAL  
12 AOUT 2020  
DE COMMERCE D'EVREUX

SAS 2 GMNP  
Boulangerie-pâtisserie  
115, place de Verdun  
27130 VERNEUIL-SUR-AVRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUILLET 2020**

Sur convocation du président, Mickaël PIQUET, les deux associés, Mme Gwenaëlle PIQUET et lui-même se sont réunis ce jour le 19 juillet 2020 à 20 h à la boulangerie, siège de la société, 115, place de Verdun 27130 Verneuil-sur-Avre.

Le capital étant complètement réuni, l'assemblée peut délibérer valablement. M. Piquet en assure la présidence. Le bilan et le compte de résultat, ainsi que le rapport de gestion ont été communiqués aux associés ; ils sont néanmoins déposés sur la table à disposition des associés pour le cas où l'un d'eux voudrait s'y référer.

Comme dit dans le rapport de gestion, le chiffre d'affaire de 2019 a bondi par rapport à celui de 2018 + 20,6 % et + TTC 59 571,83 €. La marge brute a à peine augmenté de 72,91 % à 73,6 %. Ceci signifie que la pratique commerciale est restée la même et que c'est la défaillance des concurrents qui a ramené une bonne partie de leur clientèle vers notre société. Il s'agit maintenant de fidéliser cette nouvelle clientèle.

Cette embellie au niveau des recettes avec des charges qui globalement n'ont pas varié, s'est répercutée sur le résultat d'exploitation le portant de 10 169,11 € à 50 512,69 €.

L'imputation du solde du déficit rapporté de Paris dû à une moins-value, a baissé très sensiblement la base de l'impôt sur les sociétés. Il serait opportun de penser à une meilleure rémunération du président pour diminuer la base d'IS et lui permettre de se constituer de meilleurs droits à la retraite.

Nous reprenons l'ordre du jour de la convocation :

Approbation des comptes de l'année-exercice 2019 : les associés approuvent ces comptes à l'unanimité,

Quitus au président de sa gestion : la co-associée donne quitus au président de sa gestion,

Affectation du résultat : il est totalement affecté à la réserve facultative ainsi que les reports à nouveau,

Rémunération de président : elle était insuffisante en 2019 (6 085 €) ; elle passe à 1 500 € par mois en 2020 ; elle pourra être augmentée dans la mesure des possibilités de la trésorerie compte-tenu du poids des charges sociales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 45.

Les actionnaires

M. Mickaël PIQUET président

Mme Gwenaëlle LEBouc épouse PIQUET actionnaire